



CHARTE

C'est un rappel de l'attitude à tenir par les adhérents.

Chaque joueuse ou joueur convoqué(e) par le club s'engage à la signer et la respecter.

Le club définit ce qu'il garantit au joueur afin qu'il puisse s'exprimer à son meilleur niveau, que ce soit en amont de la compétition via sa préparation comme lors du déroulement de celle-ci.

En retour le joueur s'engage à suivre les attendus du club notamment sur le sujet central que constitue les différentes équipes interclubs dans son projet sportif. Les adhérents doivent notamment respecter les consignes qui sont données par les membres du comité directeur, du bureau ou du capitaine d'équipe.

Une attitude active, solidaire et loyale est attendue par le club. Comme avec les membres du bureau et du comité directeur, une attitude bienveillante est exigée entre adhérents.

Une attention particulière sera portée aux questions de mixité et de respect des différences.

Les adhérents doivent respecter les locaux et le matériel (échiquiers, pendules, livres) mis à disposition et faire preuve de ponctualité pour les rendez-vous fixés.

Si le Club constate qu'un joueur ne respecte pas la charte définie, il se réservera alors, pour tenir les objectifs qu'il se fixe au début de chaque saison, le droit de réajuster les convocations de joueurs à court terme, sa politique sportive et de recrutement à moyen et long terme.

Date :

Prénom et Nom de l'adhérent.e :

Joël Picard - Président du club

Signature :

Signature :